Questions au Feuilleton

L'ACQUISITION DE TERRAINS RIVERAINS À TORONTO

Question nº 281-M. Atkey:

Le gouvernement a-t-il exercé sont droit d'option pour acheter d'une société newyorkaise, au prix de 9.7 millions de dollars, les 14 acres de terrain destinés à l'aménagement projeté d'un parc le long du lac, à Toronto et, dans l'affirmative, aux crédits de quel ministère ce montant est-il imputé?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Oui, un montant a été imputé aux crédits du ministère des Travaux publics.

LES INSTALLATIONS PORTUAIRES DE CERTAINES ÎLES DU SAINT-LAURENT

Question nº 419-M. Cossitt:

- 1. Dans le fleuve Saint-Laurent, entre Brockville et Kingston (Ontario), quelles îles ou parties d'îles appartiennent au gouvernement?
- 2. En 1973, le gouvernement compte-t-il agrandir, améliorer ou réparer des installations portuaires dans cette région et, dans l'affirmative, à quels endroits?
- M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères des Affaires indiennes et du Nord canadien et des Travaux publics m'informent comme suit: 1. Le parc national des îles du Saint-Laurent comprend un bureau central, situé sur la terre ferme, à Mallorytown Landing (partie de l'île Grenadier), ainsi que 16 îles et environ 80 îlots rocheux. Les 16 îles sont les suivantes: Cedar, Pitcairn, Aubrey, Mermaid, Beau Rivage, McDonald, Camelot, Endymion, Thwartway, Gordon, Mulcaster, Georgina, Constance, Squaw, Adelaide, Stovin.
- 2. Durant la saison 1973, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a l'intention de construire un quai à l'île Thwartway et 20 quais flottants dans diverses îles. D'autres quais seront remplacés là où il le faudra. Actuellement, nous ne comptons pas effectuer de travaux d'agrandissement, de réparation ou d'amélioration aux installations portuaires relevant du ministère des Travaux publics, dans la région susmentionnée, au cours de l'année 1973.

LE DÉPLACEMENT DE VOIES FERRÉES AU CANADA

Question nº 425-M. Woolliams:

D'après la Constitution ou toute autre entente, quels accords sont en vigueur entre les parties intéressées (les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral) qui entraîneront le déplacement ou la réinstallation de voies ferrées dans les villes du Canada en 1973?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Il n'existe aucune entente de ce genre.

LE FINANCEMENT DE NOUVEAUX LOGEMENTS

Question nº 427-M. Woolliams:

- 1. Combien, parmi les 233,000 logements mis en chantier en 1972, étaient des maisons individuelles et combien étaient des appartements dans un immeuble?
- 2. Quel fut (en dollars) le coût le plus bas pour une maison individuelle (trois chambres à coucher) financée par la SCHL dans les villes suivantes a) Vancouver, b) Calgary, c) Edmonton, d) Winnipeg, e) Toronto, f) Montréal?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): 1. La répartition des mises en chantier en 1972, par type de logements, était comme suit:

Type d'habitations	Nombre de logements
Maisons individuelles	115,570
Maisons jumelées et duplex	13,649
En rangée	16,980
Appartements et autres	103,715

Total des mises en chantier 249,914

2. Le coût le plus bas pour une maison individuelle de trois chambres, financée par la Société centrale en 1972, était: a) \$13,000 à Vancouver; c) \$17,470 à Edmonton; d) \$19,600 à Winnipeg; f) \$12,000 à Montréal. La Société n'a pas financé de maisons individuelles de trois chambres à: b) Calgary; e) Toronto.

LES CAS DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE OU TOTALE

Question nº 446-M. Hueglin:

- 1. Depuis l'avènement de la loi, dans combien de cas a-t-on accordé la libération conditionnelle ou totale?
- 2. Quel était le déli en cause dans chaque cas?
- 3. Combien de libérations a-t-on accordées pour chacun des délits énumérés à la partie 2?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada nous informe que les renseignements demandés ne sont pas encore disponibles.

LA DETTE NATIONALE AU 30 AVRIL 1970

[Français]

Question nº 491—M. Beaudoin:

Au 30 avril 1970, quelle était la dette nationale du Canada?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Parce que les Comptes publics du Canada sont fondés sur l'exercice financier se terminant le 31 mars de chaque année, il n'est pas possible d'évaluer la dette nationale à une date autre que celle-ci.

Si l'on définit la dette nationale comme étant le total au passif tel qu'enregistré à l'état de l'actif et du passif, alors la dette nationale s'élevait au 31 mars 1970 à 38,150 millions. Par contre, si l'on définit la dette nationale comme étant l'excédent du passif brut sur l'actif net enregistré (i.e. si elle est définie comme étant le déficit budgétaire cumulé depuis les débuts de la Confédération), alors la dette nationale s'élevait, au 31 mars 1970, à 16,943 millions.

L'ACHAT PAR RADIO-CANADA D'ÉMETTEURS AM

[Traduction]

Question nº 515-M. Gillies:

- 1. Combien ont coûté les postes émetteurs AM de 50 kilowatts achetés en 1972 par la Société Radio-Canada à la Continental Electronics de Dallas (Texas)?
- 2. A-t-on lancé des appels d'offres pour ce contrat et, dans l'affirmative, quels étaient les noms des maisons en cause et quelles ont été leurs offres?
- 3. Quelle est la politique de la Société Radio-Canada à l'égard du contenu canadien concernant l'achat de matériel électrique sans fil?